

Les premiers récits des exactions subies dans notre village, reprises dans les guides Michelin des champs de bataille de la guerre de 1914-1918 publié dans les années 1920 et qui consacre un chapitre sur le sort de Nomeny.

Ce guide a été envoyé à la mairie de Nomeny le 1er juillet dernier par un officier de l'armée de terre américaine à la retraite qui vit dans le sud-est des Etats-Unis, en Géorgie. Il se nomme John Plotkin .

« Nomeny,

Cette paisible petite ville, tout occupée, pendant la paix, de dentelle et de culture du houblon, a beaucoup souffert de l'invasion.

C'est le 20 août 1914 que pénétrèrent dans ses rues, évacuées par la 59e division de réserve française, les 2^o, 49, 8^o régiments bavarois, suivis bientôt de la 33e division de réserve du 16e Corps allemand.

Sous prétexte que des habitants avaient tiré sur la troupe (toutes les armes avaient cependant été déposées à la mairie), le colonel du 8^o bavarois, von Hannapel, ordonna de massacrer tous les habitants mâles et de raser la ville :

« Nous avons foncé dans les maisons », dit le carnet du soldat Fisher, du 8^o Bavarois, « et saisi tous ceux qui résistaient pour les exécuter selon la loi martiale. Les maisons que l'artillerie française ni la nôtre n'avaient pas encore mises en flammes furent incendiées. »

Le rapport de la Commission d'enquête s'exprime ainsi :

« Nous avons éprouvé une véritable impression d'horreur quand nous nous sommes trouvés en présence des ruines lamentables de Nomeny.

A part quelques rares maisons qui subsistent encore, auprès de la gare, dans un emplacement séparé par la Seille de l'agglomération principale, il ne reste de celle petite ville qu'une succession de murs ébréchés et noires, au milieu d'un amas de décombres dans lequel se voient, çà et là, quelques ossements d'animaux en partie calcinés, et des débris carbonisés de cadavres humains.

La rage d'une soldatesque en furie s'est déchaînée là, implacablement.

« Nomeny, à raison de sa proximité de la frontière, avait, dès le début de la guerre, reçu de temps en temps la visite de cavaliers allemands.

Des escarmouches avaient eu lieu dans ses environs, et, le 14 août, dans la cour de la ferme de la Borde, située à une faible distance, un soldat ennemi avait, sans aucun motif, tué d'un coup de fusil le jeune domestique Nicolas Michel, âgé de 17 ans.

« Le 20, alors que les habitants avaient cherché dans les caves un refuge contre le bombardement, les Allemands après s'être, par suite d'une méprise, mutuellement tiré les uns sur les autres, pénétrèrent vers midi dans la ville.

D'après ce que l'un d'eux a raconté, leurs chefs avaient affirmé que les Français torturaient les blessés en leur arrachant les yeux et en leur coupant les membres; aussi étaient-ils dans un état de surexcitation épouvantable.

Jusque dans la journée du lendemain, ils se livrèrent aux plus abominables excès, pillant, incendiant et massacrant sur leur passage.

Après avoir enlevé, dans les habitations, tout ce qui leur avait paru digne d'être emporté et avoir envoyé à Metz le produit de leurs vols, ils mirent le feu aux maisons, avec des torches, des pastilles de poudre comprimée, et aussi avec du pétrole qu'ils transportaient dans des récipients placés sur un petit chariot.

De tous côtés des coups de fusil éclataient ; les malheureux habitants que la crainte de l'incendie chassait de leurs caves étaient abattus comme un gibier, les uns dans leurs demeures et les autres sur la voie publique.

« Les sieurs Sanson, Pierson, Lallement, Adam (Jean-Pierre), Meunier, Schneider, Raymond, Duponcel, Hazotte père et fils sont assassinés à coups de fusil dans la rue.

Le sieur Killian, se voyant menacé d'un coup de sabre, place ses mains sur son cou pour se protéger ; il a trois doigts tranchés et la gorge ouverte.

Un vieillard de 86 ans, le sieur Petitjean, assis dans son fauteuil, est frappé d'une balle qui lui fracasse le crâne, et un Allemand met en présence du cadavre la dame Bertrand, en lui disant : « Vous avez vu ce cochon-là ! ».

M. Chardin, conseiller municipal faisant fonction de maire, est requis de fournir un cheval et une voiture.

A peine a-t-il promis de faire tout son possible pour obéir, qu'il est tué d'un coup de feu. Le sieur Prévot, qui voit les Bavarois faire irruption dans la pharmacie dont il est le gardien, leur dit qu'il est le pharmacien et qu'il leur donnera tout ce qu'ils voudront ; mais trois détonations retentissent et il tombe en poussant un grand soupir. Deux femmes qui se trouvaient avec lui se sauvent poursuivies à coups de crosse jusqu'aux abords de la gare, où elles voient, dans le jardin et sur la route, de nombreux cadavres amoncelés.

« Entre 3 et 4 heures de l'après-midi, les Allemands pénétrèrent dans la boucherie de la dame François. Celle-ci sort alors de sa cave avec son garçon, Strub, et un employé nommé Contal. Dès que Strub arrive sur le seuil de la porte d'entrée, il tombe grièvement blessé d'un coup de fusil ; puis Contal, qui se sauve dans la rue, est immédiatement assassiné.

5 minutes après, comme Strub râle encore, un soldat se penche sur lui et l'achève d'un coup de hache dans le dos.

« L'incident le plus tragique de ces horribles scènes s'est produit chez le sieur Vassé, qui avait recueilli dans sa cave, faubourg de Nancy, un certain nombre de personnes.

Vers 4 heures, une cinquantaine de soldats envahissent la maison, en enfonçant la porte ainsi que les fenêtres, et mettent aussitôt le feu.

Les réfugiés s'efforcent alors de se sauver, mais ils sont abattus les uns après les autres à la sortie.

Le sieur Mentré est assassiné le premier. Son fils Léon tombe ensuite avec sa petite sœur de 8 ans dans les bras. Comme il n'est pas tué raide, on lui met l'extrémité du canon d'un fusil sur la tête et on lui fait sauter la cervelle.

Puis, c'est le tour de la famille Kieffer. La mère est blessée au bras et à l'épaule ; le père, le petit garçon de 12 ans et la fillette âgée de 3 ans sont fusillés. Les bourreaux tirent encore sur eux quand ils sont à terre. Kieffer, étendu sur le sol, reçoit une nouvelle balle au front ; son fils a le crâne enlevé d'un coup de feu.

Ensuite, c'est le sieur Strifler et un des fils Vassé qui sont massacrés, tandis que la dame Mentré reçoit trois balles, une à la jambe gauche, une autre au bras du même côté et la troisième au front, qui est seulement éraflé.

Le sieur Guillaume, traîné dans la rue, y trouve la mort. La jeune Simonin, âgée de 17 ans, sort enfin de la cave avec sa sœur Jeanne, âgée de 3 ans.

Cette dernière a un coude presque emporté par une balle. L'aînée se jette à terre et feint d'être morte, restant pendant 5 minutes dans une angoisse affreuse. Un soldat lui porte un coup de pied, en criant : « Kaput ».

« Un officier survient à la fin de cette tuerie. Il ordonne aux femmes qui sont encore vivantes de se relever et leur crie : « Allez en France ».

« Tandis que tant de personnes étaient massacrées, d'autres, suivant l'expression d'un témoin, étaient emmenées en troupeau dans les champs, sous la menace d'une exécution imminente. Le curé, notamment, n'a dû qu'à des circonstances extraordinaires de n'être pas fusillé.

« D'après les dépositions que nous avons reçues, toutes ces abominations ont été commises surtout par les 20 et 4^e régiments d'infanterie bavaroise.

Pour les expliquer, les officiers ont prétendu que des civils avaient tiré sur leurs troupes.

Ainsi que l'a formellement établi notre enquête, ce prétexte est mensonger ; car, au moment de l'arrivée des ennemis, toutes les armes avaient été déposées à la mairie et la partie de la population qui n'avait pas quitté le pays s'était cachée dans les caves, en proie à la plus grande terreur.

D'ailleurs la raison invoquée, fût-elle vraie, ne suffirait assurément pas pour excuser la destruction de toute une cité, le meurtre des femmes et le massacre des enfants.

« Une liste des personnes qui ont trouvé la mort au cours de l'incendie et des fusillades a été dressée par M. Biévelot, conseiller d'arrondissement.

Elle ne comprend pas moins de cinquante noms. Nous ne les avons pas cités tous.

D'une part, en effet, parmi les personnes dont le décès a été constaté, quelques-unes sont mortes dans des circonstances mal précisées ;

D'autre part, la dispersion des habitants de la ville, aujourd'hui anéantie, a rendu notre information assez difficile. Nos recherches seront continuées.

En tout cas, ce que nous avons déjà pu établir d'une manière incontestable, suffit pour qu'on se rende compte de ce qu'a été, dans la journée du 20 août, le martyre de Nomeny. »